



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : fonctionnement

Question écrite n° 27739

Texte de la question

M. Renaud Muselier appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat au budget sur les craintes exprimées par les personnels des services du Trésor concernant la réduction de leurs effectifs décidée par le Gouvernement. Malgré les gains de productivité dus à l'informatique, de nouvelles missions ont été confiées au personnel entraînant de nouvelles charges de travail. En outre, pour la période allant de 1988 à 1998, ce sont 1 650 emplois qui auraient été supprimés. Par ailleurs, ils redoutent une réduction de la potentialité réelle du Trésor, notamment en tant que réseau de proximité. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour permettre au personnel du Trésor d'accomplir ses missions de service public dans des conditions de travail satisfaisantes.

Texte de la réponse

Les actions de modernisation des procédures et d'adaptation des structures dans lesquelles se sont inscrits les services financiers ont effectivement permis de dégager des gains d'efficacité. Elles ont ainsi permis aux pouvoirs publics de procéder à des suppressions d'emplois qui, dans une politique générale de stabilisation des effectifs de la fonction publique, ont rendu possible la création d'emplois dans des secteurs prioritaires ne pouvant pas dégager des gains de productivité comme la justice ou l'éducation nationale. Ces suppressions ont été accompagnées de créations et de transformations d'emplois d'une part, et de requalifications des emplois, d'autre part. Pour ce qui concerne les services du Trésor, la généralisation de la micro-informatique dans les trésoreries et le développement de procédures télégérées intégrées ont contribué, tout en générant des gains de productivité, à renforcer l'efficacité de ce réseau. Des redéploiements significatifs ont ainsi pu être opérés pour répondre aux nouvelles missions confiées à ces services, comme le contrôle financier déconcentré, les missions d'expertise économique et financière et les transferts d'attribution des recettes locales des douanes. Ce sont ces mesures de modernisation, combinées à l'adaptation des modalités de gestion des trésoreries qui permettent au réseau du Trésor public de rester un service de proximité et de préserver le niveau de qualité de ses prestations au bénéfice des usagers et des élus.

Données clés

Auteur : [M. Renaud Muselier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27739

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 1999, page 1807

Réponse publiée le : 12 juillet 1999, page 4267